

Rapport d'évaluation

Projet PNUD  
d'Appui aux réformes électorales  
&  
Assistance électorale  
du système des Nations Unies  
au Cameroun

(depuis 2003)

par Micheline Bégin

22 octobre 2007

## SOMMAIRE

RÉSUMÉ DU RAPPORT .....	3
1. OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION .....	3
2. LE PROJET D'APPUI AUX REFORMES ELECTORALES DU CAMEROUN.....	4
3. L'ASSISTANCE TECHNIQUE ELECTORALE DU SYSTEME DES NATIONS UNIES DE 2003 A AUJOURD'HUI.....	6
4. CONCLUSION .....	7
5. RECOMMANDATIONS.....	8
I. PRÉSENTATION DE LA MISSION .....	11
1. CONTEXTE ET OBJECTIF GENERAL .....	11
2. RESULTATS ATTENDUS .....	11
3. METHODOLOGIE ET ACTIVITES REALISEES .....	11
II. PRESENTATION DU RAPPORT .....	13
1. ORGANISATION DU RAPPORT.....	13
2. REMERCIEMENTS.....	13
III. INTRODUCTION.....	14
1. CONTEXTE DE MISE EN PLACE ET OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE DU SYSTEME DES NATIONS UNIES AU PROCESSUS ELECTORAL DU CAMEROUN (DEPUIS 2003) .....	14
2. MODALITES ET MECANISMES D'IMPLANTATION ET DE GESTION DU PROJET D'APPUI AUX REFORMES ELECTORALES DU CAMEROUN (2005-2007) .....	14
IV. DIAGNOSTIC SUR LA PERFORMANCE DU PROJET D'APPUI AUX REFORMES ELECTORALES DU CAMEROUN.....	16
1. NIVEAU DE CONTRIBUTION ET D'IMPLICATION DES BAILLEURS DANS L'EXECUTION DU PROJET .....	16
2. ENCADREMENT ET LE SUIVI DES ACTIVITES DE REVISION ET DE MISE EN PLACE DE LA LEGISLATION .....	17
3. RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DES AUTORITES ELECTORALES .....	19
4. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PRINCIPAUX ACTEURS DU PROCESSUS ELECTORAL : FORMATION, SENSIBILISATION ET EDUCATION CIVIQUE, .....	20
5. CONCLUSIONS DU DIAGNOSTIC DES PERFORMANCES DU PROJET D'APPUI .....	21
V. IMPACT DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE DU SYSTEME DE NATIONS UNIES AU PROCESSUS ELECTORAL (DEPUIS 2003) .....	26
1. BILAN .....	26
2. PERSPECTIVES D'AMELIORATIONS .....	27
VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA MISSION .....	28
VII. ANNEXES.....	36
ANNEXE 1 - LISTE DES PERSONNES ET GROUPES RENCONTRES .....	36
ANNEXE 2 - QUESTIONNAIRE UTILISE POUR COLLIGER LES INFORMATIONS .....	37
ANNEXE 3 - DOCUMENTS, BIBLIOGRAPHIE ET AUTRES MATERIELS CONSULTES.....	39
ANNEXE 4 - LISTE DES ABRÉVIATIONS .....	41

### **1. Objectifs et contexte de la mission**

L'objectif de cette mission de 15 jours ouvrables à Yaoundé a été de mener une évaluation technique du Projet d'appui aux réformes électorales au Cameroun (PNUD) et de l'impact de l'Assistance électorale fournie par le système des Nations Unies entre 2004 et 2007 dans le pays.

La mission a tenu des séances de travail avec les intéressés, pris connaissance de nombreux documents, analysé l'information reçue, posé un diagnostic et produit le présent rapport technique, organisé en plusieurs grandes rubriques :

- Introduction
- Diagnostic de performance des deux programmes
- Conclusions
- Recommandations

Le consultant remercie chaleureusement le personnel du PNUD et de l'UNOPS qui ont facilité l'exercice de ce mandat ainsi que les partenaires nationaux et internationaux rencontrés pour leurs précieuses contributions.

Suite aux difficultés rencontrées lors des scrutins de 1997 et 2002, le Gouvernement camerounais a sollicité l'appui des Nations Unies pour la modernisation du processus électoral et demandé l'assistance du PNUD pour la coordination de l'implication des bailleurs de fonds. Un premier protocole d'accord, signé entre le Gouvernement du Cameroun et le PNUD en février 2004, a permis la mise en œuvre du « Projet d'Appui à l'élection présidentielle d'octobre 2004 au Cameroun » ; un deuxième protocole instituait en mai 2005 le «Projet d'Appui aux Réformes Electorales 2005-2007 au Cameroun».

## 2. Le Projet d'appui aux réformes électorales du Cameroun

En 2005, plusieurs structures ont été créées ou mises à contribution pour assurer la bonne gestion du Projet d'appui aux réformes électorales :

- l'UNOPS, désignée comme agence d'exécution
- une unité de gestion administrative et financière pour favoriser la souplesse des opérations
- un comité de pilotage
- un comité de gestion
- un cadre de concertation, le GAPE.

Un «Seed Fund» a été ouvert par le PNUD pour permettre le démarrage du Projet d'appui.

Un «Trust Fund» a été prévu pour permettre de mobiliser les contributions des bailleurs.

- Concernant le niveau de contribution et d'implication des bailleurs dans l'exécution du projet, le PNUD n'a pas atteint le niveau de mobilisation des ressources qu'il avait anticipé.

### Difficultés

Malgré le fait que les objectifs, les enjeux et les besoins du Projet d'appui leur aient été largement expliqués, aucun mémorandum d'accord d'importance n'a pu être signé avec les bailleurs de fonds pour alimenter le Trust Fund, la grande majorité **ayant conditionné leur appui à la mise sur pied d'une structure de gestion autonome du processus électoral**. Dans ces circonstances, la partie nationale a préféré financer sur fonds propres les activités liées à l'informatisation du fichier électoral, évaluées à plus de dix millions USD et gérer cet apport financier selon les procédures budgétaires nationales plutôt que de confier sa contribution au Trust Fund.

### Apports

Même si certains auraient souhaité une fréquence accrue des rencontres au niveau du GAPE, les intéressés semblent avoir apprécié les divers mécanismes de fonctionnement. Le **haut niveau** de coordination effectuée par le Projet d'appui a grandement favorisé les échanges et la circulation de l'information.

- Concernant l'encadrement et le suivi des activités de révision et de mise en place de la législation, le bilan complet des retombées du Projet d'appui demeure partiel, puisque le MINATD (Ministère en charge de la coopération technique) a décidé de procéder par étapes dans la mise en œuvre des réformes proposées par le projet.

#### Apports

Des recommandations du Projet d'appui ont servi à l'élaboration par le MINATD de l'Avant-projet de nouveau Code électoral qui, malheureusement, n'a pas encore été transmis à l'Assemblée Nationale pour examen. Plusieurs propositions qui ajoutent à la transparence et à l'efficacité du processus ont été concrétisées dans les nouveaux textes législatifs de décembre 2006 et mises en vigueur aux élections législatives et municipales de juillet 2007. Le résultat le plus probant des réflexions auxquelles le Projet d'appui a participé est sans doute l'adoption de la Loi portant création ... d'Elections Cameroon, une nouvelle institution dotée des pleins pouvoirs pour gérer le processus électoral et bénéficiant de mécanismes garantissant son indépendance.

- Concernant le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des autorités électorales par l'appui au processus d'informatisation des opérations électorales, des progrès importants ont été réalisés avec l'appui du Projet, même si toutes les opérations ne sont pas encore informatisées, certains souhaiteraient d'ailleurs que ces «progrès» soient évalués par un organisme indépendant avant de poursuivre l'initiative.

#### Apports

Le Projet d'appui a réalisé des activités techniques d'une grande qualité et produit pas moins de 15 documents spécialisés et rapports utiles à la mise en œuvre de la réforme. L'informatisation du fichier des lieux et bureaux de vote en permet désormais la localisation et la mise à jour. Elle a contribué à accroître la transparence du processus en éliminant un bon nombre de « bureaux fantômes ». Sept missions conjointes d'évaluation PNUD/MINTAD ont permis l'aménagement de 70 sites informatiques. L'assistance à l'acquisition et à la mise en place d'équipements de haute gamme a contribué au renforcement des capacités de l'Administration électorale. Le recrutement d'un cabinet informatique local a permis le développement d'un logiciel d'informatisation de toutes les opérations électorales.

#### Difficultés

La situation semble un peu confuse en ce moment sur les suites que l'Administration électorale voudra bien donner au logiciel SIGCE présenté par le Projet d'appui en accord avec le MINATD. **Il serait regrettable de laisser tomber un outil aussi performant.**

- Concernant le renforcement des capacités des principaux acteurs du processus électoral par l'appui aux activités de formation, sensibilisation et éducation civique, la mission a noté plusieurs réalisations.

#### Apports divers au niveau de la formation

Retombées positives des séminaires et ateliers organisés par le Projet d'appui pour les autorités administratives, les membres de l'ONEL et le personnel contractuel du MINATD. Un document du Projet a servi de référentiel au MINATD pour le recrutement et la formation du personnel technique et de supervision.

#### Apports divers au niveau de la sensibilisation

Le Schéma directeur et plusieurs autres documents produits par le Projet d'appui ont servi pour la campagne de sensibilisation et d'éducation civique lors des élections législative et municipale de juillet 2007. Le travail de coordination du PNUD a encouragé la participation du MINADT à la production des outils et celle de la société civile pour leur distribution.

#### Difficultés

Le niveau des contributions n'a pas permis de produire autant de matériels de sensibilisation que nécessaire ; les lenteurs de décaissement des fonds, la promulgation du décret de convocation des électeurs et l'incompréhension de certaines autorités administratives ont entravé le bon déroulement de certaines opérations.

### 3. L'assistance technique électorale du système des Nations Unies de 2003 à aujourd'hui

- Concernant l'assistance technique du système des Nations Unies au processus électoral camerounais depuis 2004, le bilan est plutôt positif même si les retombées du partenariat avec les autorités camerounaises et les partenaires au développement sur le processus électoral et la contribution de diverses agences des Nations Unies sont plus ou moins connues du côté des partenaires au développement.

#### Apports

La coordination exercée par le PNUD est jugée essentielle pour la concertation des acteurs. La mission a remarqué que les intérêts de ses interlocuteurs varient sensiblement. Chez ceux qui sont surtout préoccupés par des considérations politiques, l'importance des aspects techniques et leur impact sur la transparence du processus semble parfois minimisé.

## Difficultés

Du côté du gouvernement camerounais (à l'exception du MINATD), notamment au MINEPAT où la nouvelle équipe vient de prendre fonction, les interlocuteurs de la mission semblent ignorer eux aussi les principaux éléments de l'engagement des Nations Unies dans l'assistance au processus électoral. Rares sont ceux qui ont le souvenir des nombreuses missions effectuées par la DAE.

En revanche, le MINATD et l'ONEL ont reconnu l'utilité des documents diffusés dans le cadre de l'assistance technique du PNUD et l'établissement d'un véritable partenariat avec les autorités camerounaises. Le MINATD se souvient de la coordination du PNUD pour la mobilisation des fonds ayant servi à l'acquisition des urnes transparentes en 2004. Le PNUD a aussi été décrit comme un rassembleur. La partie camerounaise a donné des assurances de la volonté politique du gouvernement de poursuivre les réformes et la coopération.

## 4. Conclusion

En conclusion, le travail immense qui a été abattu a permis certaines avancées même si l'environnement électoral camerounais semble encore marqué par les appréhensions de certains partenaires au développement, par une certaine méfiance de la partie camerounaise à l'égard d'éventuels partenariats et par l'indifférence, voire l'apathie (selon certain) des électeurs.

Mais il ne faut pas que cette réalité occulte les progrès accomplis et freine la poursuite de l'appui du PNUD à la mise en place d'un processus électoral transparent et efficace, d'autant plus que la partie nationale a donné des assurances de sa volonté de poursuivre les réformes et la collaboration. Qu'il suffise de rappeler le temps qu'il a fallu au monde occidental pour atteindre un certain niveau de transparence, et surtout les énergies qu'il faut encore dépenser chaque jour pour préserver les acquis.

Plusieurs pistes d'amélioration ont été identifiées, comme la réforme des textes juridiques qui doit tendre vers l'adoption d'un Code électoral unique et harmonisé pour préciser les attributions de tous les acteurs. Cette réforme devra être accompagnée d'une révision en profondeur des procédures, selon une approche globale, avec un véritable souci de conformité avec les textes existants.

Le cadre juridique doit prévoir l'introduction d'outils modernes de gestion pour le découpage électoral, tel le SIG et, pour la tenue des scrutins, le bulletin unique. Il faut continuer de faire appel aux NTIC pour constituer les autres bases de données nécessaires à la bonne gestion des événements électoraux, depuis le découpage du territoire jusqu'à la compilation des résultats des

élections. Tous, à l'exception du MINATD, estiment que l'appui au processus électoral devrait relever d'autres défis majeurs pour que les principaux acteurs du processus électoral, grâce à une connaissance solide des règles du jeu, jouent pleinement leurs rôles respectifs : les partis politiques, dont la faiblesse organisationnelle a été rapportée à la mission, les médias, qui exercent une influence indéniable et la société civile, qui doit s'organiser pour informer et sensibiliser les électeurs, de manière à accroître la participation des Camerounais et des Camerounaises à la vie politique du pays.

La perspective de la mise en place de ELECAM, qui prendra le relais de l'Administration électorale existante d'ici juin 2008, offre de grands espoirs. Il est souhaitable que les délais de mise en place de la nouvelle institution soient respectés pour que ne se perde pas le momentum créé par l'avènement des nouvelles mesures, et que cette institution reçoive tous les appuis possibles à son opérationnalisation.

## 5. Recommandations

Au regard de tous les éléments évoqués ci-dessus, la mission recommande :

1. **Un appui technique concerté et sans réserve** du PNUD et des partenaires au développement au gouvernement camerounais pour la mise en place et l'opérationnalisation de ELECAM.
2. L'appui à la poursuite de la réforme du cadre juridique selon une approche globale consensuelle et la révision des procédures de découpage électoral, d'inscription et de vote.
3. Le renforcement des capacités techniques et organisationnelles de l'Administration électorale par la professionnalisation de tous les niveaux de personnel et par un **appui technique à l'informatisation de toutes les opérations électorales** pour améliorer la précision, l'efficacité, la transparence et l'imputabilité.
4. Le renforcement des capacités des autres acteurs par des formations spécifiques destinées aux autorités administratives, aux partis politiques, aux candidats (es), aux médias, aux animateurs de la société civile, aux observateurs nationaux, etc. L'expertise nationale actuelle devrait être mise à contribution dans la poursuite de cet objectif.
5. La mise en place d'un programme à long terme d'éducation civique électorale visant l'éveil des consciences, la responsabilisation des citoyens et s'il le faut, le changement des mentalités. Un programme qui s'appuiera sur un choix éclairé de partenaires sérieux, engagés,



- neutres et bénéficiant de bonnes assises dans la population et qui pourra s'adresser en priorité à la jeunesse camerounaise.
6. L'appui (soutenu et non pas ponctuel) et l'encadrement des activités de sensibilisation ayant pour objectifs de faire connaître l'intérêt du processus électoral par l'explication des enjeux, de promouvoir une participation active et responsable des électeurs, de changer certains comportements irresponsables et de mousser la participation des femmes à la vie politique.
  7. L'appui à l'Administration électorale dans ses activités d'information de l'électorat par des messages clairs, directs et faciles à comprendre, transmis via des canaux de communication adaptés aux besoins des différents groupes cibles.
  8. Aux partenaires au développement d'appuyer l'observation nationale des élections par la création d'une coalition nationale ayant à sa tête des personnalités respectées, qui pourra contribuer à la résolution de litiges liés à l'organisation des scrutins et à la hausse du niveau de confiance de l'électorat et des partis politiques. La vérification de l'impact du prochain projet d'appui sur la tenue des élections par des missions d'observation internationale, suite à une requête des autorités camerounaises.
  9. En dehors des ressources requises à brève échéance pour l'opérationnalisation de ELECAM, la mission recommande aux partenaires au développement et au PNUD de prévoir dès maintenant les ressources requises pour appuyer massivement la préparation, la tenue et le suivi du scrutin présidentiel de 2011 et du scrutin législatif et municipal de 2012, y compris celles nécessaires à l'observation nationale et internationale.
  10. La mission recommande aux partenaires au développement et à la partie nationale de sanctionner l'engagement du PNUD en lui confiant la responsabilité de la mobilisation des ressources et de la coordination des initiatives d'appui à l'intérieur d'un cadre général réunissant l'assentiment de tous les intéressés, tel que demandé dans la requête de juin 2003 du gouvernement camerounais.
  11. La mission recommande au PNUD d'amorcer la collaboration avec le Gouvernement du Cameroun et les bailleurs de fonds dès les étapes de conception et de formulation du prochain programme, afin de développer chez tous les partenaires une compréhension commune des besoins et d'établir rapidement les conditions de participation ainsi que la répartition des responsabilités et des interventions. L'absence de ELECAM au moment de la conception du document de projet devra être

compensée dans le nouveau projet par une grande souplesse qui permettra d'intégrer les orientations de la nouvelle institution.

12. La mission recommande au PNUD de continuer à informer les partenaires de la communauté internationale et du gouvernement camerounais des appuis fournis par le système des Nations Unies à la réforme du système électoral du Cameroun. Dans le même ordre d'idées, elle recommande aux bailleurs d'informer l'Administration électorale des initiatives des appuis fournis en dehors du projet PNUD, le cas échéant.
13. La mission recommande au PNUD de plaider auprès des partenaires au développement 1) pour qu'ils établissent un fonds documentaire en matière électorale pour mieux suivre les avancées des réformes entreprises ; et 2) pour qu'ils s'entourent de collaborateurs maîtrisant un minimum d'aspects techniques dans le dossier des élections pour pouvoir évaluer sciemment l'à-propos des réformes et appuis proposés.

## I. PRÉSENTATION DE LA MISSION

---

### 1. Contexte et objectif général

Au terme de l'appui fourni au processus électoral du Cameroun par les Nations Unies entre 2004 et 2007, la coordination technique du projet PNUD d'appui aux réformes électorales du Cameroun, tel que prévu dans les protocoles d'accord avec la partie nationale, a recruté un consultant international pour procéder à l'évaluation technique du Projet d'appui aux réformes électorales au Cameroun et de l'impact de l'assistance électorale fournie par le système des Nations Unies depuis 2003, tel que perçu par le Gouvernement et les acteurs du processus électoral, notamment le Ministère en charge de la coopération technique avec le PNUD (MINEPAT), le Ministère en charge du processus électoral (MINATD), l'Observatoire National des Elections (ONEL), les bailleurs de fonds, etc.

### 2. Résultats attendus

A l'issue de cette mission de 15 jours ouvrables à Yaoundé, le consultant doit soumettre au PNUD un rapport technique faisant ressortir :

- les résultats obtenus et les apports les plus probants du projet d'appui, compte tenu des défis et objectifs de l'assistance technique du PNUD
- les contraintes et difficultés de mise en œuvre rencontrées
- les perspectives d'amélioration de la gestion du processus électoral telles que perçues par le Gouvernement et d'autres interlocuteurs
- des recommandations idoines devant permettre au PNUD de contribuer plus efficacement à l'amélioration du système électoral camerounais au cours de la période 2008-2012.

### 3. Méthodologie et activités réalisées

La mission a tenu le plus grand nombre de séances de travail possible auprès de la coordination technique du Projet d'appui, du PNUD, des partenaires nationaux, internationaux et elle a tenu à rencontrer certains acteurs nationaux pour l'évaluation de la mise en œuvre du Projet d'appui et

de l'impact de l'assistance technique. Des questionnaires ont été adressés aux interlocuteurs en prévision des rencontres<sup>1</sup>.

La mission a pris connaissance de nombreux documents, en bonne partie fournis par le PNUD<sup>2</sup>, analysé les observations et commentaires reçus, traité cette information et posé un diagnostic de performance à la lumière des objectifs du Projet d'appui, des résultats attendus et des critères internationaux pour des élections crédibles et transparentes. Cet exercice a permis de tirer des conclusions et de proposer des recommandations.

Enfin, la mission a produit le présent rapport, qui tente de rendre compte le plus fidèlement possible des points de vue exprimés par les uns et les autres. Cependant, on comprendra que la courte durée du séjour de la mission n'a pas permis d'approfondir certaines hypothèses et de vérifier les nombreux témoignages recueillis.

---

<sup>1</sup> Voir en annexe la liste des personnes et groupes rencontrés ainsi que le questionnaire utilisé pour colliger les informations auprès des interlocuteurs.

<sup>2</sup> Voir Annexe 3.

## II. PRESENTATION DU RAPPORT

### 1. Organisation du rapport

Le présent rapport est donc le résultat d'une démarche de recueil d'informations, d'échanges, de recherches documentaires, d'analyse, de diagnostic et de rédaction réalisés du 8 au 23 octobre 2007. Il est organisé en plusieurs grandes rubriques:

- Introduction
- Diagnostic de performance - Projet d'appui aux réformes électorales, Impact de l'assistance électorale du système des Nations Unies et perspectives d'améliorations selon le gouvernement camerounais
- Conclusions
- Recommandations

### 2. Remerciements

Le consultant remercie chaleureusement tous ceux et celles qui ont donné de leur temps pour faciliter l'exercice de ce mandat : l'équipe de l'UNOPS à Dakar qui a veillé aux arrangements contractuels et de voyage ; le Coordonnateur Résident du système des Nations Unies, Représentant Résident du PNUD, pour son accueil et sa confiance ; le Conseiller Technique Principal du PNUD et son Attaché d'administration qui ont assuré un encadrement global et grandement facilité sa mission (information, documentation, déplacements et installation à Yaoundé) ; le personnel du Projet d'appui et celui du PNUD qui s'est occupé des aspects administratifs (rendez-vous, paiements, etc.). Merci aussi aux autorités politico administratives du pays et à leurs collaborateurs pour les facilités accordées à la mission, ainsi qu'aux bailleurs de fonds, partenaires nationaux et interlocuteurs de la société civile camerounaise pour leurs précieux témoignages.

### III. INTRODUCTION

#### 1. Contexte de mise en place et objectifs de l'assistance technique du système des Nations Unies au processus électoral du Cameroun (depuis 2003)

Rappelons que suite aux difficultés techniques et organisationnelles rencontrées lors des consultations majeures de 1997 et 2002 au Cameroun, le gouvernement camerounais avait, par lettre datée du 5 juin 2003, sollicité l'appui des Nations Unies pour l'accompagner dans le processus de mise en place d'outils modernes et performants pour la réparation, l'organisation, le contrôle et le suivi des élections. Dans le même contexte, ce Gouvernement avait également sollicité l'assistance du PNUD pour coordonner l'implication des bailleurs de fonds intéressés.

Sur la recommandation de plusieurs missions d'évaluation préélectorale de la Division électorale du département des Affaires politiques des Nations Unies, un premier protocole d'accord a été signé entre le Gouvernement du Cameroun et le PNUD en février 2004. Cet accord a permis la mise en œuvre du « Projet d'Appui à l'élection présidentielle d'octobre 2004 au Cameroun » ; il a été suivi d'un deuxième protocole en mai 2005, instituant le «Projet d'Appui aux Réformes Electorales 2005-2007 au Cameroun», d'un montant global initial prévu de 16 160 000 millions USD.

#### 2. Modalités et mécanismes d'implantation et de gestion du Projet d'appui aux réformes électorales du Cameroun (2005-2007)

Plusieurs structures ont été créées ou mises à contribution pour assurer la bonne gestion du Projet d'appui :

A. En raison de la multiplicité des donateurs, de la complexité de la tâche, et de sa vaste expérience dans le domaine, l'UNOPS a été désignée comme agence d'exécution. Elle assurait en outre le secrétariat du Comité de gestion. L'UNOPS a créé une unité de gestion administrative et financière dotée d'une grande autonomie de gestion et d'outils performants tel le Imprest Account, pour favoriser la souplesse des opérations. Dans la mise en œuvre du projet, l'Imprest Account n'a pas été opérationnel. Le projet n'a bénéficié que de la petite caisse d'un montant renouvelable de 300 USD.

B. Un comité de pilotage composé du PNUD, de l'UNOPS, du MINATD du MINEPAT et de l'ONEL devait assurer la conduite d'ensemble du projet

C. Un comité de gestion composé de représentants de l'UNOPS, du MINATD et du PNUD a été chargé du suivi régulier et de la mise en œuvre du plan des opérations

D. Un cadre de concertation a été créé ; il s'agit du GAPE, co-présidé par le MINATD et par le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, représentant Résident du PNUD et regroupant 16 membres représentant le MINATD, l'ONEL et les bailleurs. Cette structure devait approuver le plan des opérations, assurer le suivi stratégique, la coordination des différents apports et faciliter les échanges entre les autorités gouvernementales et ses partenaires.

Un «Seed Fund» d'environ 2 millions USD a été ouvert par le PNUD en 2005 pour permettre le démarrage du Projet d'appui par la cellule technique.

Un «Trust Fund» a été prévu pour permettre de mobiliser les contributions des bailleurs désireux de soutenir le processus électoral. Sa gestion devait être faite selon les règles des Nations Unies et/ou selon des instruments propres aux bailleurs.

Aussi, pour assurer la transparence des activités et le suivi des règles et procédures en vigueur dans le système des Nations Unies, le PNUD a préparé un plan des opérations et un calendrier de mise en œuvre devant préciser les modalités d'utilisation de toutes les contributions. Il a accepté de mettre à la disposition du GAPE des rapports trimestriels d'information accompagnés de rapports financiers et accepté de se soumettre à une évaluation de même qu'à un audit final.

#### IV. DIAGNOSTIC SUR LA PERFORMANCE DU PROJET D'APPUI AUX REFORMES ELECTORALES DU CAMEROUN (2005 - 2007)

Pour établir ce diagnostic, la mission a cherché à connaître auprès de ses interlocuteurs les résultats et les apports les plus probants du Projet d'appui selon les principaux axes d'intervention annoncés dans le document du projet (PRODOC).

##### 1. Niveau de contribution et d'implication des bailleurs dans l'exécution du projet

Le PRODOC indique que le PNUD devait mobiliser environ 14 millions USD dont 10 millions USD auprès des bailleurs, soit 2 261 000 USD en 2005, 4 938 500 USD en 2006 et 2 712 500 USD en 2007, plus la contrepartie gouvernementale. Le PNUD a indiqué que son plaidoyer pour la mobilisation des ressources s'est effectué par le biais de 18 rencontres avec d'éventuels bailleurs, tandis que le Gouvernement du Cameroun adressait de son côté le même nombre de requêtes de financement aux intéressés.

##### Difficultés

De façon générale, il faut convenir que le Projet d'appui n'a pas obtenu les résultats attendus dans sa quête de ressources financières. Par conséquent, il n'a pas été en mesure d'exercer le haut niveau de coordination anticipé pour la gestion des contributions. Au terme du Projet d'appui, seuls les États-Unis et les Pays-Bas avaient concrétisé des contributions représentant quelque 116 000 USD en appui à la sensibilisation dans le cadre des élections de juillet 2007. Malgré tous les efforts et bien que les objectifs, les enjeux et les besoins du Projet d'appui étaient connus de tous, aucun mémorandum d'accord d'importance n'a pu être signé pour alimenter le Trust Fund, ni avec les bailleurs, ni avec la partie nationale.

La mission a noté que certains partenaires ont financé directement quelques activités de formation et de sensibilisation destinées au grand public, à l'ONEL et aux médias. Il semble que la grande majorité des bailleurs aient conditionné leur appui à la mise sur pied d'une structure autonome pour la gestion des élections. Dans les circonstances, la partie nationale a préféré investir directement plus de 10 millions USD dans l'informatisation du fichier électoral et gérer cet apport financier selon les procédures budgétaires nationales plutôt que de confier sa contribution au Trust Fund.

##### Apports



En revanche, pour ce qui regarde le fonctionnement des structures de gestion et de pilotage, le bon niveau de la coordination effectuée une fois le Projet d'appui démarré a grandement favorisé les échanges et la circulation de l'information par la diffusion des rapports d'évaluation, documents de planification, rapports de réunion, etc. A cet égard, les interlocuteurs de la mission ont souligné de façon particulière l'excellente collaboration du Projet d'appui avec le MINATD, l'ONEL et le GAPE ; certains auraient même souhaité une fréquence et une régularité accrues des rencontres au niveau de cette structure.

## 2. Encadrement et suivi des activités de révision et de mise en place de la législation

On se rappellera qu'avant le démarrage du Projet d'appui, la réforme du cadre juridique avait commencé avec l'adoption d'au moins trois textes de loi visant à améliorer le processus électoral. Ces textes concernaient l'informatisation des opérations électorales, le financement public des partis et la création d'un observatoire national des élections. Pour ce qui concerne les apports du Projet d'appui entre 2005 et 2007, la mission a appris que le MINATD a décidé de faire avancer le dossier par étapes, ce qui rend difficile l'évaluation.

### Apports

Dans le cadre du Projet d'appui aux réformes électorales, l'accompagnement du Gouvernement a été fait dès la phase d'analyse du cadre existant. Parmi les recommandations du Projet d'appui qui ont servi à l'élaboration de l'avant-projet de nouveau Code électoral, plusieurs propositions à finalité pratique ou basées sur les quelques avancées réalisées grâce au processus d'informatisation en cours de réalisation (notamment au niveau des délais) ont été concrétisées dans de nouveaux textes législatifs et mises en vigueur aux élections législative et municipale de juillet 2007.

Ainsi, la nouvelle Loi n°2006/009 du 29 décembre 2006, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°91/20 du 16 décembre 1991 fixant les conditions d'élection des députés à l'Assemblée nationale contient plusieurs nouveautés qui ajoutent à la transparence et à l'efficacité du processus et qui prévoient :

- des délais précis pour la production des listes devant constituer le fichier électoral, pour la production des listes des bureaux de vote, pour la transmission des documents importants à l'Administration électorale et pour l'envoi et le traitement des recours et contestations par le tribunal.

- la permanence et la révision annuelle des listes électorales sur l'ensemble du territoire national.
- un encadrement pour la délivrance de cartes d'électeurs codifiées, informatisées et sécurisées et des critères pour la détermination des bureaux de vote.

Des mesures positives similaires préconisées par le Projet d'appui ont également été inscrites dans la Loi n°2006 du 29 décembre 2006 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°92/002 du 14 août 1992 fixant les conditions d'élection des conseillers municipaux. Ces nouvelles mesures prescrivent essentiellement des délais légaux pour la production de documents importants (notamment les déclarations de candidature et les recours) et pour la production et le traitement des contestations.

L'expérience ayant démontré que les commissions électorales indépendantes sont le modèle d'Administration électorale le plus apte à faciliter le développement démocratique, à promouvoir la stabilité et la gouvernance, le résultat le plus probant des réflexions auxquelles le Projet d'appui a participé est sans doute l'adoption de la Loi portant création, organisation et fonctionnement d'Elections Cameroon lors d'une session extraordinaire de l'Assemblée nationale qui a eu lieu le 26 décembre 2006. Dès les dispositions générales introductives du document, on peut constater que le législateur a donné à cette institution les mécanismes nécessaires pour garantir son indépendance : pleins pouvoirs d'organiser, gérer et superviser le processus électoral. Il l'a dotée d'une personnalité juridique, lui a reconnu l'autonomie de gestion, l'accès à différents budgets (annuel, élections), et il a confirmé son indépendance.

#### Difficultés

La réforme des textes juridiques s'est faite à la pièce, sans véritable souci de conformité avec les textes existants. Pour faire ressortir la nécessité d'une vision globale dans le toilettage des textes fondamentaux, certains ont évoqué l'incohérence des mesures relatives à la gestion du contentieux électoral et le manque de textes d'application pour mieux faire comprendre le mandat et la mission de ELECAM. D'autres ont déploré le non-respect des fondements juridiques pour le découpage électoral ainsi que l'absence de sanctions ; certains ont indiqué que l'insuffisance des textes de loi pouvait ralentir l'introduction de nouvelles mesures pouvant favoriser l'égalité ou la transparence. Tous ont reconnu que les procédures de révision en particulier nécessitaient une révision en profondeur.

### 3. Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des autorités électorales

Concernant le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des autorités électorales par l'appui au processus d'informatisation des opérations électorales, on se rappellera que dans les années 1990 et au début des années 2000, les opérations électorales, manuelles, nécessitaient de nombreuses manipulations et occasionnaient des erreurs prêtant flanc à la suspicion et à de nombreuses critiques. Même si l'option d'informatiser toutes les opérations a été retenue officiellement par la partie nationale en 1995, la situation n'avait pas évolué en 2005, au début de l'implantation du Projet d'appui. Ce dernier prévoyait l'informatisation de toutes les opérations électorales, depuis l'inscription des électeurs jusqu'à l'annonce officielle des résultats des scrutins, avec un budget s'élevant à plus de 10 millions USD. Une partie a pu être réalisée à ce jour, et avant de poursuivre sur cette lancée, certains souhaitent une évaluation indépendante des acquis.

#### Apports

La mission estime qu'entre 2005 et 2007, le PNUD a remis au MINATD pas moins de 15 rapports d'activités, huit documents stratégiques ou méthodologiques et une bonne dizaine de documents techniques destinés à faciliter la mise en œuvre de cette réforme.

En outre, les activités réalisées par le Projet d'appui témoignent de la grande qualité de l'assistance fournie par le PNUD dans ce dossier : analyse, révision, validation et adoption du Schéma directeur de l'informatisation des opérations électorales, préparation de manuels et guides de procédures, appui à l'acquisition des équipements et logiciels informatiques nécessaires, recrutement et formation du personnel, exécution technique de travaux et édition de documents électoraux.

Informatisation du fichier des lieux et bureaux de vote : En 2006, le PNUD a mis en place une base de données qui permet de localiser et de mettre à jour les bureaux de vote. Grâce à ce logiciel et à la délocalisation de tous les bureaux de vote établis dans les chefferies et les casernes, le nombre officiel de bureaux de vote est passé de 25 000 à 21 874 dans le pays.

Des interlocuteurs de la mission estiment que la constitution de cette base de données, qui a contribué à accroître la transparence du processus en éliminant un bon nombre de « bureaux fantômes », permettra aussi de responsabiliser les partis politiques qui disposent désormais de données de base fiables pour leur organisation le jour du vote.

En 2006, le Projet d'appui a aussi conçu et organisé dans les dix provinces et 58 départements du Cameroun sept missions conjointes PNUD/MINATD pour l'évaluation de l'aménagement des futurs centres informatiques. Ces missions financées avec les ressources du Projet d'appui ont permis au MINATD d'aménager, après ajustements, les 70 sites informatiques prévus dans le

Schéma directeur.

On a fait remarquer à la mission que le renforcement des capacités techniques de l'Administration électorale s'est aussi fait par une assistance du Projet d'appui à l'acquisition et à la mise en place des équipements, matériels et accessoires informatiques de haute gamme nécessaires à la réalisation de ce projet. Le cahier de charges techniques préparé par le Projet d'appui a servi de base à l'appel d'offre du MINATD.

Mise en place d'un logiciel de gestion des élections : Le Projet d'appui a procédé au recrutement d'un cabinet informatique local, WEC Ltd, pour développer un logiciel complémentaire permettant l'informatisation de toutes les opérations électorales. Ce logiciel, SIGCE, a été testé et évalué avant d'être présenté au MINTATD. Il est prêt depuis avril 2007 et attend simplement d'être rétrocedé à l'Administration électorale.

Difficultés

La mission a appris que le 11 septembre 2006, sur la base des spécifications techniques élaborées par le Projet d'appui, le Gouvernement camerounais avait retenu une société malienne, ICD SARL, pour la fourniture d'un logiciel de gestion des élections. La situation semble un peu confuse en ce moment sur les suites que l'Administration électorale voudra bien donner à la présentation faite par le Projet d'appui sur le SIGCE. A notre avis, il serait regrettable de ne pas doter les gestionnaires électoraux d'un système aussi performant.

4. Renforcement des capacités des principaux acteurs du processus électoral : formation, sensibilisation et éducation civique,

Apports

Pour ce qui concerne la formation, le Projet d'appui a conçu et organisé avec succès en 2006 des séminaires en management du processus d'informatisation et d'initiation à l'informatique pour les autorités administratives et les membres de l'ONEL. Des ateliers de formation ont aussi été offerts au personnel contractuel du MINATD dans le cadre de l'exécution des travaux d'informatisation du fichier électoral. Toutes les évaluations qui ont suivi ces activités étaient positives. Aussi, un document méthodologique sur le recrutement et la formation du personnel technique et de supervision élaboré par le Projet d'appui a servi de référentiel au MINATD pour le recrutement et la formation de son personnel affecté aux opérations d'informatisation.

Difficultés

Il est difficile de savoir si les ressources humaines ayant bénéficié de ces formations seront effectivement transférées à la nouvelle ELECAM.

En ce qui concerne la sensibilisation et l'éducation civique, le Projet d'appui a élaboré un Schéma directeur de la sensibilisation des électeurs et coordonné la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation et d'éducation civique qui s'est déroulée en deux temps, grâce à des contributions du PNUD, de l'Ambassade des États-Unis et de l'Ambassade des Pays-Bas. Tandis que le Projet d'appui préparait le Plan directeur de la campagne ainsi que les termes de référence et le cahier des charges, participait au Panel de sélection des ONG devant en assurer la mise en œuvre et veillait à ce que les aspects financiers soient réglés au PNUD, le MINATD s'est associé à l'effort de sensibilisation en assurant la validation de tous les textes devant servir à la production des supports.

La première phase de la campagne (mars-avril 2007) avait pour but d'inciter les électeurs potentiels à s'inscrire sur les listes électorales et à participer au vote. La seconde phase (juillet 2007) voulait inciter les inscrits à retirer leur carte d'électeur et à participer au vote le jour du scrutin ; les messages produits prônaient aussi la tolérance et l'acceptation du verdict des urnes. La stratégie de mise en œuvre de cette campagne s'articulait autour de la production d'outils, de l'utilisation de canaux de communication universels, de la publication d'encarts dans la presse écrite et d'activités de proximité réalisées par des ONG camerounaises dans les dix provinces. Les ONG, qui ont procédé à la distribution de dépliants et à l'affichage de posters dans les lieux publics identifiés dans le Schéma directeur de la sensibilisation préparé par le Projet d'appui, estiment de façon générale que malgré les difficultés, la campagne a atteint partiellement ses objectifs. La mission note qu'elle a aussi permis de confirmer des dysfonctionnements majeurs dans le système d'inscription des électeurs.

#### Difficultés

Le financement et le démarrage tardif de la campagne n'ont pas permis de produire les quantités souhaitées de matériels, les lenteurs de décaissement des fonds et l'incompréhension de certaines autorités administratives ont entravé certaines activités et il est bien difficile de connaître l'impact précis de cette intervention.

### **5. Conclusions du diagnostic des performances du Projet d'appui**

La mission insiste sur la performance globale du Projet d'appui, qui a permis des avancées notoires. Cela dit, si globalement la réforme a débuté, il reste encore beaucoup à faire, et le prochain cycle

électoral ne sera peut-être pas suffisant pour concrétiser toutes les mesures jugées nécessaires. Qu'il suffise de rappeler le temps qu'il a fallu au monde occidental pour atteindre un certain niveau dit acceptable de transparence, et surtout les énergies qu'il faut encore dépenser chaque jour pour préserver les acquis.

Par ailleurs, elle a noté que les intérêts de ses interlocuteurs varient sensiblement. Chez ceux qui se soucient essentiellement des aspects politiques l'importance et l'impact des avancées techniques sur la transparence du processus sont parfois minimisés.

Mobilisation des fonds et coordination - On peut affirmer que pour diverses raisons, le Projet d'appui aux réformes électorales du Cameroun n'a pas connu tous les résultats attendus par le PNUD en matière de mobilisation des fonds, et ce, malgré tous les efforts consentis. Les contributions ont cruellement fait défaut. A la fin de 2007, au terme du Projet d'appui aux réformes électorales, l'environnement électoral camerounais semble encore marqué par les appréhensions de certains partenaires au développement. Il est aussi marqué, apparemment suite aux promesses non tenues des bailleurs de fonds, par une certaine méfiance face à l'avenir d'éventuels partenariats et par l'indifférence, voire l'apathie des électeurs (selon certains). Mais il ne faut pas que cette réalité fasse oublier les progrès accomplis grâce au Projet d'appui du PNUD et devienne un frein à la relance de la démarche commune vers la mise en place d'un processus électoral transparent et efficace.

Réforme du Code électoral - Si la réforme juridique des textes régissant la tenue des scrutins avance au Cameroun, elle n'est pas terminée. Comme les dernières modifications semblent avoir apportées « à la pièce », sans souci réel de cohérence ou de conformité avec les textes existants, une approche plus globale s'impose vers l'adoption d'un Code unifié et harmonisé. Il reste encore des textes d'application à adopter pour mieux comprendre les attributions de tous les acteurs. Il reste également d'importantes mesures à prendre et à appliquer pour assurer le secret du vote ou pour porter l'équité, la justice et la transparence aux niveaux espérés, dans le cadre de textes régissant le découpage électoral, le fonctionnement des partis politiques ou le déroulement du vote. Dans le même ordre d'idées, certaines procédures actuelles n'encouragent pas la transparence ; d'autres ne sont pas respectées, comme le démontrent les rapports des partenaires du PNUD pour la sensibilisation et la mission de suivi/évaluation effectuée par le Projet d'appui en juillet 2007 (fonctionnement des commissions d'inscription, mauvaise utilisation de l'encre indélébile, distribution des cartes d'électeurs, transmission et affichage des listes électorales définitives, etc.). Il paraît urgent d'évaluer les causes de ces difficultés et d'y remédier avant les prochaines élections.

Renforcement des capacités techniques par l'informatisation des opérations électorales - L'utilisation de technologies avancées a profondément modifié la façon d'organiser les élections dans un grand nombre de pays, contribuant à la transparence en permettant l'accès des observateurs et des témoins des partis à toutes les étapes de la compilation des résultats. Il serait utopique de penser que le phénomène ne s'étendra pas aux démocraties émergentes.

Dans un tel contexte, il est préférable d'influencer les choix technologiques après une analyse sérieuse des options disponibles, sur la base de critères solides, comme l'a déjà fait le Projet d'Appui. De nettes améliorations ont été constatées lors des derniers scrutins avec l'introduction d'un fichier électoral informatisé, et il faut consolider ces acquis.

Bien que le MINATD n'ait pas cru bon de se servir de cette application en juillet 2007, l'implantation de la cartographie électorale informatisée et géo référencée reste l'une des innovations majeures de l'assistance technique du PNUD au Gouvernement camerounais car elle permet d'accroître la transparence des élections et de rendre le processus électoral un peu plus performant.

Au terme du Projet d'Appui, le dossier de l'informatisation reste incomplet. Malgré les dispositions législatives en vigueur et malgré une volonté annoncée d'informatiser toutes les opérations électorales, pour l'instant il faut bien admettre que seuls le fichier des bureaux de vote et celui des électeurs ont été informatisés. Sachant qu'au Cameroun, la crédibilité des élections repose beaucoup sur la constitution d'un fichier central comprenant l'ensemble des électeurs, cette mesure constitue un bon point de départ dans la bonne direction, mais cette base de données doit être consolidée et être accompagnée de mesures faisant en sorte que chaque électeur inscrit puisse disposer d'une carte d'électeur si cette dernière est requise pour le vote

Il reste donc encore de la place pour le renforcement des capacités techniques de l'Administration électorale par la constitution des autres bases de données manquantes pour la bonne gestion des candidatures et des résultats. L'utilisation d'un SIG pourrait contribuer à l'efficacité et à la transparence dans l'analyse des données démographiques des circonscriptions. A cet égard, la perspective de la mise en place de ELECAM, qui prendra le relais de l'Administration électorale existante (MINATD, ONEL) d'ici juin 2008, offre de grands espoirs ; il est souhaitable que les délais de mise en place de la nouvelle institution soient respectés pour que ne se perde pas le momentum créé par l'avènement des nouvelles mesures.

Renforcement des capacités des principaux acteurs du processus - (formation, sensibilisation, information, éducation civique) La mission est d'avis que même si la situation s'est améliorée depuis l'élection présidentielle d'octobre 2004, il reste encore des défis majeurs à relever d'ici l'élection

présidentielle de 2011 pour que les principaux acteurs du processus électoral, grâce à une connaissance solide des règles du jeu et des règles d'éthique les concernant, jouent pleinement les rôles respectifs qui leur incombent.

Le soutien à la formation fourni à l'Administration électorale par le Projet d'appui entre 2005 et 2007 a, semble-t-il, permis à cette dernière d'acquérir ou d'approfondir des connaissances utiles dans l'exercice de ses fonctions. Pour ceux qui craindraient la perte de compétences avec la mise en place de ELECAM, il est à espérer que le transfert des attributions du MINATD à la nouvelle institution sera accompagné du transfert des ressources humaines déjà formées et que le nouveau Directeur général des Elections se prévaudra des dispositions légales l'habilitant à solliciter le détachement des fonctionnaires compétents. Il n'est pas exclu que la nouvelle Administration électorale réclame un appui pour la mise à niveau de ses connaissances électorales, auquel cas on pourrait mettre à contribution les ressources compétentes disponibles pour répondre à la demande.

Pour ce qui est des autres acteurs, la mission conclut avec les uns et les autres que les bilans sont plus ou moins mitigés. Prenons le cas des partis politiques, dont la faiblesse organisationnelle a été rapportée à la mission. Il appert qu'ils tardent à transmettre leurs listes de représentants dans les commissions de révision et dans les bureaux de vote et qu'ils ne les forment pas sur les tâches qu'ils doivent exécuter. Il s'ensuit que ces témoins clés ne sont pas en mesure de jouer convenablement leur rôle, qui est de décourager les manipulations et de transmettre à leur parti l'information sur la participation des électeurs, sur le déroulement du vote et sur les résultats du scrutin. A en juger d'après les statistiques concernant les recours acceptés versus les recours intentés devant les tribunaux dans le cadre du contentieux électoral des derniers scrutins, il semble que les partis n'offrent pas de formation non plus sur le cadre juridique en vigueur. Enfin, bien qu'ils soient sur la ligne de front des compétitions électorales, les partis ne semblent pas exercer une influence sensible sur la réforme du Code électoral. La mission estime donc que les partis et les candidats (en particulier les femmes candidates) font partie de cette catégorie d'acteurs qui aurait grand besoin de programmes de formation à long terme et bien structurés sur le processus électoral, pour être en mesure de jouer pleinement le rôle qui leur incombe.

Que dire des médias ? Les formations reçues à la veille des élections ont-elles vraiment renforcé leurs capacités dans le domaine des élections ? Ont-ils été sensibilisés à la nécessité de se donner et d'appliquer un code de déontologie ? Les médias exercent un pouvoir indéniable et il est important que patrons de presse, organes de régulation et journalistes soient conscients de leurs responsabilités.

Personne ne peut affirmer aujourd'hui que le Cameroun connaît une participation massive des citoyens à la gestion des affaires publiques, laquelle



participation constitue le 5e objectif du Programme National de Gouvernance adopté par le Gouvernement en l'an 2000. Les témoignages reçus par la mission font état de certaines faiblesses, d'un certain manque de crédibilité, à quelques exceptions près, du côté de la société civile. Si les efforts de sensibilisation déployés lors des dernières élections de juillet 2007 ont porté des fruits (les partenaires du Projet d'appui estiment que les activités de sensibilisation et d'éducation civique ont possiblement contribué à la hausse du nombre des inscrits), le niveau de compétence des ressources nécessaires pour intéresser les populations au processus électoral et pour accroître la participation des Camerounais et des Camerounaises à la vie politique du pays doit être accru. Il reste donc beaucoup à faire encore, et l'approche ponctuelle ne convient pas si on veut atteindre des résultats tangibles.

Observation des élections - Il faudra vite songer à préparer une relève pour l'observation nationale des prochains scrutins. Les bienfaits de l'observation électorale non partisane sont mondialement reconnus : elle contribue à la résolution de problèmes techniques et de litiges liés à l'organisation des scrutins, à l'augmentation de la participation et à la hausse du niveau de confiance de l'électorat et des partis politiques. Dans bien des cas, elle peut légitimer le processus électoral. Ses avantages sont multiples et ses coûts, de loin inférieurs à ceux de l'observation internationale. L'expérience a démontré, ailleurs dans le monde, que l'appui aux organisations locales d'observation des élections contribue au renforcement des capacités institutionnelles en favorisant la consolidation d'institutions qui peuvent être appelées à jouer un rôle prépondérant dans le renforcement des capacités de l'Administration électorale et dans le processus de démocratisation.

Par ailleurs, les missions d'observation internationale des élections, qui ont un impact politique considérable, constituent un complément naturel aux projets d'assistance électorale. De même qu'elles permettent de constater les progrès réalisés grâce aux projets d'assistance électorale, les projets d'appui peuvent prendre en compte les constats de l'observation des élections.

## V. IMPACT DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE DU SYSTEME DES NATIONS UNIES AU PROCESSUS ELECTORAL (depuis 2003)

### 1. Bilan

Du côté des partenaires au développement, le bilan est plutôt positif même si les modalités et les retombées de cette assistance sur le processus électoral et la contribution des diverses agences des Nations Unies sont plus ou moins connues. La coordination du PNUD est jugée essentielle pour la concertation des acteurs. La mission a remarqué le fort taux de roulement du personnel dans missions diplomatiques et la divergence des intérêts de ses interlocuteurs, ce qui peut expliquer les différences de perception notamment dans l'impact des avancées technologiques sur la transparence du processus.

Du côté du gouvernement camerounais (à l'exception du MINATD), notamment au MINEPAT où une nouvelle équipe vient de prendre fonction, les interlocuteurs de la mission semblent ignorer eux aussi les principaux éléments de l'engagement des Nations Unies dans le processus électoral, en réponse aux demandes du Gouvernement camerounais. Rares sont ceux qui ont le souvenir des nombreuses missions effectuées par la DEA : évaluation pré-électorale (août 2003), technique (sept. 2003), de suivi/évaluation, d'appui (mars-avril 2004), ré-évaluation des activités préparatoires de l'élection présidentielle (31 mai-12 juin 2004), etc. Et personne n'a fait allusion au fait que depuis la signature d'un accord entre le PNUD et le Gouvernement camerounais en 2003, le PNUD a associé à son travail les agences des Nations Unies représentées au Cameroun qui développent des activités dans le domaine de la gouvernance démocratique.

Le MINATD et l'ONEL ont reconnu que les documents administratifs, techniques et méthodologiques largement diffusés dans le cadre de l'assistance technique du PNUD étaient utiles et témoignent du niveau d'implication des Nations-Unies. Ils ont souligné l'établissement d'un véritable partenariat avec les autorités camerounaises, le Projet d'appui au scrutin présidentiel de 2004 et le travail de coordination du Projet d'appui aux réformes électorales. Le PNUD a aussi été décrit comme un rassembleur capable de réunir différents interlocuteurs nationaux autour de la problématique des élections.

A l'approche de ce qu'il est convenu d'appeler le prochain cycle électoral, les interlocuteurs camerounais reconnaissent l'impact de l'assistance technique du PNUD sur l'amélioration de l'environnement électoral camerounais initiée par le gouvernement. Sans trop aller dans les détails, ils concluent que la coordination des Nations-Unies est efficace et ils donnent des

assurances sur leur volonté politique de poursuivre la coopération en se demandant par ailleurs pourquoi l'implication des Nations Unies n'a pas eu un meilleur effet sur la participation financière des bailleurs de fonds à la mise en place des récentes réformes, alors qu'ils avaient largement contribué à l'élection présidentielle d'octobre 2004 et annoncé des contributions aux réformes en 2006-2007.

## 2. Perspectives d'améliorations selon le gouvernement camerounais

D'après la Conférence épiscopale camerounaise, l'organisation matérielle des opérations de vote de juillet 2007 était « de loin meilleure que lors des scrutins de 2002 et 2004 ». C'est dire que les réformes entamées ont fait sentir leurs effets. Les autorités que la mission a rencontrées reconnaissent l'atteinte graduelle des objectifs poursuivis par les réformes appuyées par le PNUD et conviennent qu'il reste encore de la place pour des améliorations.

Selon les représentants de la partie camerounaise, les perspectives d'améliorations pouvant faire appel à la contribution du PNUD se situent dans la lignée des actions déjà entreprises aux niveaux de la poursuite de l'informatisation des opérations électorales et du renforcement des capacités de l'Administration électorale (le MINATD semble estimer que l'initiative de la formation des autres acteurs appartient à ces derniers). La réforme globale de l'encadrement juridique doit également se poursuivre. Comme il a été mentionné à la mission, le Programme d'action 2008 du MINATD prévoit d'ailleurs la préparation d'un avant-projet de Code électoral unique et harmonisé.

## VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA MISSION

Pour le prochain cycle de coopération entre le PNUD et le Gouvernement du Cameroun (2008-2012), les recommandations ci-après ont pour objectif principal la mise en place d'un processus électoral faisant l'objet de la confiance d'un très grand nombre d'acteurs, qui contribuera à la crédibilité des élus.

Ces recommandations découlent d'une stratégie d'assistance électorale fondée sur le principe du partenariat entre le Gouvernement du Cameroun, le PNUD et les partenaires au développement. S'inscrivant, tel que demandé, dans la lignée des grands objectifs de réforme poursuivis jusqu'à ce jour, elles visent à renforcer les capacités d'une Administration électorale indépendante et celles d'autres acteurs tout aussi importants, à améliorer le cadre juridique et les outils de gestion des événements électoraux.

Nos recommandations sont nombreuses et s'adressent aux principaux acteurs du processus électoral. La mission ne leur a pas affecté un ordre de priorité, tant les actions à mener dans tous les domaines paraissent cruciales pour assurer la transparence du processus. Le difficile exercice d'établissement des priorités devra se faire en concertation avec toutes les parties concernées et en tenant compte des priorités du prochain cycle électoral.

1. Au vu des nombreuses inquiétudes soulevées relativement à la mise en place de ELECAM et dans l'espoir que l'ouverture, la bonne foi et la détermination des dirigeants de la nouvelle Administration électorale viendront à bout des réticences de certains bailleurs à s'engager pleinement dans l'appui à la réforme du processus électoral, la mission recommande au PNUD et aux partenaires au développement de se concerter pour appuyer techniquement le gouvernement camerounais dans l'installation et l'opérationnalisation de l'institution appelée à organiser des élections basées sur les principes de la démocratie, la règle de droit et le respect des droits humains et des libertés fondamentales. La communauté internationale pourrait s'en rapprocher et lui offrir, via le PNUD, le soutien technique dont elle aura vraisemblablement besoin, après évaluation, pour se donner des conditions maximales d'opération. L'assistance technique souhaitée pourrait notamment concerner les critères de recrutement du personnel électoral ou l'élaboration des textes de base régissant le fonctionnement de l'institution (Règlement intérieur, Code d'éthique, Document de planification stratégique, etc.).

2. La mission recommande aux partenaires et au PNUD d'appuyer la poursuite de la réforme du cadre juridique en vue de l'adoption d'un Code électoral unique et harmonisé. Elle recommande plus précisément de compléter le cadre juridique et de réviser l'ensemble des procédures selon une approche globale consensuelle. Il faudra, pour favoriser un niveau élevé de transparence et redonner confiance aux principaux acteurs du processus, donner la priorité à l'adoption et à la mise en vigueur d'un Code électoral unifié qui instaurera l'équité (notamment dans le découpage électoral pour une attribution plus équitable des sièges à l'Assemblée nationale et dans le plafonnement des dépenses électorales). Procéder rapidement à l'évaluation complète des procédures d'inscription des électeurs, de vote et de compilation des voix et proposer des modifications qui entraîneront la mise en place de systèmes plus incitatifs et plus transparents. Il ne faut pas hésiter à sortir des sentiers battus, à consulter les experts, les différents acteurs du processus et à analyser les causes des réussites des autres pays.

3. La mission recommande aux partenaires et au PNUD d'assurer le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des membres et de tout le personnel de l'Administration électorale par des programmes de formation continue et un appui à la finalisation de l'informatisation des opérations électorales pour améliorer la précision, l'efficacité et la transparence du processus.

Dans l'éventualité où la communauté internationale serait sollicitée pour répondre à des besoins de formation exprimés par la nouvelle Administration électorale, elle devra évidemment répondre par l'affirmative. Les experts camerounais et les réseaux régionaux existants d'administrations électorales pourraient être mis à contribution dans cet exercice pour favoriser le partage des expériences. Des institutions et organisations internationales spécialisées dans le domaine électoral (DGEO, EISA, IFES, IDEA, etc.) ont aussi développé des programmes et des outils de formation performants (BRIDGE, FORMEL, etc.) destinés aux administrations électorales. Dans ce domaine, l'objectif est d'en arriver rapidement à une réelle professionnalisation des ressources humaines, à tous les échelons de l'Administration. Il faudra, après analyse des besoins, proposer un Cadre général de formation convenant aux priorités des diverses phases du cycle électoral, et prévoyant, pour tous les niveaux de personnel, des formations basées sur des principes et des expériences éprouvés, essentiellement axées sur les obligations légales, l'éthique et la tâche.

Pour compléter la modernisation du système électoral, il faudra rapidement concrétiser l'apport des TCI à la préparation, à la gestion et au suivi des prochains scrutins de manière à rencontrer les standards internationaux de transparence, de fiabilité et d'efficacité tant réclamés. Les candidatures et les résultats sont des éléments trop sensibles et trop importants pour être laissés à l'approximation. L'informatisation complète des opérations électorales jusqu'à

l'annonce des résultats officiels devra être considérée comme une priorité absolue pour le scrutin présidentiel de 2011. L'instrument importe peu, pour autant qu'il soit choisi sur la base de critères solides, qu'il assure la décentralisation des activités informatiques et qu'il présente toutes les garanties de performances.

4. La mission recommande aux partenaires et au PNUD de renforcer les capacités des autres acteurs du processus électoral avec des programmes de formation spécifiques

Non seulement sera-t-il à propos d'envisager des formations pour l'Administration électorale, il faudra aussi assurer le renforcement des capacités des autres acteurs (autorités administratives, partis politiques et candidats, médias, animateurs de la société civile, etc.). A cet égard, il conviendra de faire rapidement un état des lieux du niveau de connaissances des autres institutions appelées à jouer un rôle dans le processus et de préciser, le cas échéant, les actions de formation requises pour qu'elles soient en mesure d'assumer pleinement leurs rôles respectifs. Au Cameroun comme ailleurs, la formation doit être considérée comme une activité continue et essentielle pour que l'ensemble des intéressés maîtrise les modalités du processus et s'approprie les nouveautés qui ne manquent pas d'être introduites dans le système d'un événement à l'autre.

4.1 Les autorités administratives verront leur rôle sensiblement modifié avec l'arrivée de ELECAM. Elles devront recevoir des formations pointues pour connaître exactement les obligations et les limites de leurs fonctions, ainsi que les attentes des autorités supérieures à leur endroit, conformément aux nouvelles procédures et dispositions légales.

4.2 Au minimum, les partis politiques qui représentent une institution incontournable du processus, doivent à tout prix être formés sur le cadre juridique des scrutins, sur les modalités de campagne et les procédures de scrutin. L'objectif du programme de formation sera de les habiliter à procéder eux-mêmes à la formation de formateurs désignés pour restituer les connaissances acquises aux représentants qui pourront ensuite exercer, dans le respect des règles établies, les responsabilités que la Loi leur confie. Laisser les partis politiques pour compte dans le Plan directeur de la formation équivaldrait à négliger un volet essentiel et exposerait le processus à de sérieuses lacunes. Si le choix des bénéficiaires d'un tel programme pose difficulté en raison de la multiplicité des partis reconnus, on pourrait, dans un premier temps, fixer des critères, par exemple renforcer les capacités des partis représentés à l'Assemblée nationale, qui ont déjà fait les preuves d'un certain niveau de mobilisation et de reconnaissance de l'électoral ainsi que des partis ayant réussi à faire élire au moins

un conseiller municipal. Quant aux candidats, une stratégie de promotion de la femme candidate supposera nécessairement des actions de formation aux modalités du processus électoral et à l'art de faire campagne.

4.3 En ce qui concerne les médias, une étude sur la couverture médiatique des élections de juillet 2007 permettrait d'évaluer le comportement de la presse en période électorale et de prévoir les suites à donner avant l'élection présidentielle de 2011, en termes de formation ou autres. Ce projet pourrait être réalisé de concert avec un des nombreux Observatoires régionaux de la déontologie et de l'éthique dans la presse. Il pourrait être suivi d'un atelier d'information réunissant, pour la divulgation des résultats, des représentants de l'agence de régulation de la presse, des associations professionnelles de journalistes locaux, des associations de la société civile, du secteur politique et des patrons de presse. L'initiative pourrait faire l'objet d'une large couverture médiatique pour sensibiliser la population et la classe politique aux exigences du Code d'éthique journalistique. Évidemment, il faudra prévoir un suivi des résolutions prises lors de cet atelier.

4.4 Pour atteindre le grand nombre d'observateurs nationaux en poste dans toutes les régions du pays, la formation peut se faire par un système de cascades avec le concours de formateurs et de superviseurs. A l'aide de manuels, formulaires et autres outils performants, elle vise à enseigner les principes et le fonctionnement de l'observation, le cadre juridique applicable aux opérations électorales, ainsi que les modalités de l'inscription, du vote et de la compilation des résultats. Elle comprend la présentation d'un code d'éthique auquel tous les membres doivent se conformer.

5. La mission recommande aux partenaires et au PNUD d'appuyer l'Administration électorale dans l'élaboration et la réalisation d'un programme à long terme d'éducation civique électorale. L'éducation civique électorale demeure un des enjeux les plus importants de l'évolution du processus électoral au Cameroun. Elle vise l'éveil des consciences, la responsabilisation des citoyens et s'il le faut, le changement des mentalités. Une stratégie efficace s'appuie sur un diagnostic précis des blocages et prévoit des activités à long terme. Comme elle repose essentiellement sur la confiance de la population, l'éducation civique fait appel à un choix éclairé de partenaires sérieux, engagés socialement mais politiquement neutres, qui bénéficient de bonnes assises dans la population et qui savent convaincre. Il s'agira vraisemblablement de leaders communautaires influents (chefs spirituels ou traditionnels, d'associations religieuses, etc.). Ces partenaires auront déjà une

solide formation aux principes de la démocratie, de la bonne gouvernance, de la transparence financière et une excellente capacité de restitution. Comme les jeunes constituent les futurs électeurs de demain, on peut envisager de confier des programmes d'éducation civique électorale à des organismes reconnus qui encadrent la jeunesse ou mettre l'État à contribution en l'associant à l'élaboration et à l'implantation de programmes d'éducation civique électorale dans les milieux scolaires. On peut commencer par tenter de ramener les populations dans la vie politique du pays en les informant sur les responsabilités des élus aux différents niveaux et sur leur obligation de rendre des comptes, penser à développer chez certains groupes des habiletés de plaidoyer, etc.

6. La mission recommande aux partenaires et au PNUD d'appuyer (de façon soutenue et non pas ponctuelle) et d'encadrer les activités de sensibilisation ayant pour objectifs une participation accrue et responsable des citoyens-électeurs.

La sensibilisation s'exerce à moyen terme ; elle n'est pas une affaire de dernière minute car elle suppose des dialogues, des échanges, des réflexions sur le pourquoi et sur le comment du processus électoral. Elle pourrait avoir pour objectifs de développer l'intérêt par l'explication des enjeux, de promouvoir une participation active et responsable des électeurs au processus électoral et de changer certains comportements inadmissibles comme le monnayage des bulletins de vote et des cartes d'électeurs. La sensibilisation devra être encadrée. Les thèmes et des outils performants, adaptés aux différentes clientèles et tenant compte des objectifs prioritaires et de l'évolution du cycle électoral, seront validés ou fournis par l'Administration électorale aux formateurs et aux animateurs. On pourrait commencer par organiser une grande table ronde pour tirer les enseignements des derniers scrutins et développer des stratégies qui mettront à profit les leçons apprises et faire connaître la mission de ELECAM, ses particularités, son rôle, son mode de fonctionnement de manière à développer l'intérêt de l'électorat pour les actions qui seront menées par cet organisme et, éventuellement, l'appui de la population.

Partenaires - La sensibilisation au processus électoral se fera par le biais d'animateurs compétents, imbus de la matière, crédibles et capables de rappeler, en des mots simples aux citoyens et aux acteurs du processus électoral, l'importance des enjeux des scrutins. Peut-être faudra-t-il, dans la perspective du renforcement des capacités de la société civile, constituer et former un bassin d'animateurs spécialisés dans le domaine électoral au sein des ONG nationales ? Si on veut assurer une participation effective et responsable des populations aux consultations électorales, il faudra, bien avant les prochaines élections présidentielles de 2011, trouver les moyens de renforcer la société civile pour qu'elle devienne un partenaire crédible.



Clientèles - Les programmes s'adresseront à l'électorat «at large». Cependant, des programmes spéciaux pourront s'adresser en priorité aux femmes, afin de promouvoir leur participation à la vie politique. La représentation des femmes camerounaises au sein de la population et leur niveau d'éducation et de compétence justifient en effet une plus grande prise en compte de la dimension « genre » dans les programmes de sensibilisation pour garantir une présence féminine équitable dans les sphères du pouvoir. Il s'agira, par des analyses scientifiques, d'identifier les raisons fondamentales de cette absence et de contracter des réseaux disposant de ressources compétentes pour la mise en place des programmes de formation. Des initiatives particulières pourront avoir pour objectif d'encourager les autorités à appliquer les mesures prévues dans l'application des quotas visant l'équilibre des forces. A la lueur de l'expérience des sensibilisations réalisées lors des scrutins de juillet 2007, il appert que des budgets conséquents, une approche de collaboration avec les autorités administratives, une simplification des procédures et une durée d'activités plus longue pourraient produire de meilleurs résultats.

7. La mission recommande aux partenaires et au PNUD d'appuyer l'Administration électorale dans ses activités d'information de l'électorat. La communauté internationale devrait soutenir l'Administration électorale dans l'exercice de sa responsabilité d'informer tous les électeurs à la veille d'un événement électoral, de leur indiquer quand, comment et où s'inscrire ou voter. Les campagnes d'information devront couvrir l'ensemble du territoire et prévoir des messages clairs, directs, concis et faciles à comprendre par les populations locales. Elles utiliseront des canaux de communication adaptés aux besoins des différents groupes cibles, et dans le même esprit, encourager les efforts de vulgarisation.

8. La mission recommande aux partenaires d'appuyer l'observation nationale et l'observation internationale des élections. Considérant l'intérêt de la prochaine élection présidentielle de 2011, il serait à propos de penser maintenant à former une coalition nationale d'organisations disposant déjà de ressources susceptibles d'agir comme observateurs des élections sur une base volontaire. Plusieurs réseaux africains ont déjà fait leurs preuves dans ce domaine. Ils pourraient, avec certains membres de la «future ex-ONEL», être mis à contribution pour la concrétisation de ce projet et la formation des futurs observateurs. Une coalition projette une meilleure image de neutralité ; elle est une réponse éprouvée aux critiques habituelles d'esprit partisan. De plus, elle permet d'assurer une couverture nationale. Une direction composée de personnalités respectées donne de la crédibilité à l'évaluation du processus tandis qu'une coordination à l'échelle nationale assure l'uniformisation de la formation, des outils d'observation, de des modes de collecte, d'analyse des données ainsi que la cohésion des rapports. La mission suggère aux intéressés de s'informer auprès de l'UNOPS/Kinshasa au sujet du Projet d'aide à la

coordination de l'observation (PACO)<sup>3</sup>, qui bien que s'adressant à l'observation internationale, pourrait constituer une excellente source d'inspiration en matière de coordination de l'observation domestique au Cameroun. Il serait également à propos de penser à vérifier les résultats du prochain projet d'appui en organisant des missions d'observation internationale, suite à une requête des autorités camerounaises.

9. La mission recommande aux partenaires au développement de prévoir dès maintenant, sous réserve de la démonstration par la partie nationale d'une réelle volonté d'organiser des élections justes et transparentes, les ressources requises pour appuyer massivement la préparation, la tenue et le suivi du scrutin présidentiel de 2011 et du scrutin législatif et municipal de 2012, y compris celles nécessaires à l'observation nationale et internationale<sup>4</sup>. Bien sûr, ils pourront au moment opportun évaluer si les conditions sont réunies pour appuyer la tenue des élections. Il s'agit ici d'éviter qu'à la dernière minute les partenaires qui le voudraient soient empêchés de fournir un appui, faute de l'avoir prévu longtemps d'avance.

10. Enfin, la mission recommande aux partenaires et au gouvernement camerounais de sanctionner l'engagement du PNUD en le reconduisant dans ses responsabilités relatives à la mobilisation des ressources et à la coordination des initiatives d'appui à l'intérieur d'un cadre général répondant aux besoins et réunissant l'assentiment de tous les intéressés.

11. La mission recommande au PNUD d'amorcer la collaboration avec le Gouvernement du Cameroun et les bailleurs de fonds dès les étapes de conception et de formulation du prochain programme, afin de développer chez tous les partenaires une compréhension commune des besoins et d'établir rapidement les conditions de participation ainsi que la répartition des responsabilités et des interventions. L'absence de ELECAM au moment de la conception du document de projet devra être compensée par une grande souplesse qui permettra d'intégrer les orientations de la nouvelle institution.

12. La mission recommande au PNUD de multiplier les actions de communication pour informer les acteurs du processus électoral en général et la population camerounaise en particulier de l'appui fourni par le système des Nations Unies à la réforme du système électoral du Cameroun. Dans le même

---

<sup>3</sup> PACO : Coordination exercée par une équipe d'experts nationaux et internationaux qui a facilité l'accréditation et le déploiement de plus de 2 500 observateurs, produit en anglais et en français des documents contenant des données logistiques et électorales sur les 11 provinces de la RDC, des manuels et des formulaires pour les observateurs, dispensé une quarantaine de sessions de formation, fait le suivi quotidien de quelque 40 missions, organisé des debriefings post-scrutins et facilité l'émission de communiqués conjoints.

<sup>4</sup> L'EDI, créé pour le Rapport 2005 PNUD sur la Démocratie en Amérique latine, est un outil statistique utile pour cet exercice d'évaluation.

ordre d'idées, elle recommande aux bailleurs d'informer l'Administration électorale des initiatives de financement prises en dehors du Projet d'appui.

13. La mission recommande au PNUD de plaider auprès des partenaires au développement 1) pour qu'ils établissent un fonds documentaire en matière électorale afin de pouvoir mieux suivre les avancées des réformes entreprises ; et 2) pour qu'ils s'entourent de collaborateurs maîtrisant un minimum d'aspects techniques et technologiques dans le dossier des élections pour pouvoir évaluer sciemment l'à-propos de l'appui aux réformes proposées.

Pour conclure, la mission espère que les bailleurs de fonds seront nombreux à se joindre à l'Union Européenne qui a annoncé sa décision d'inscrire dans le 10<sup>e</sup> FED un montant de 5 millions USD pour le financement du processus électoral du Cameroun, à compter de 2008.

## VII. ANNEXES

### Annexe 1 - Liste des personnes et groupes rencontrés

#### PNUD

Ms. Dede Akoue, Représentant résident adjoint

M. Lucas Koolschijn, Chargé programme Unité gouvernance

MM. Thompson Sama et Kacou Assoukpe, Projet d'appui aux réformes électorales

#### Gouvernement camerounais

M. Francois Xavier Mbouyom, Président, Mme Diana Acha Mofor, Vice-présidente et autres collaborateurs, ONEL

M. Appolinaire KINGNE, Chef de la Division Prospective et Planification stratégique et Ms. Françoise Sowa NTYAM, Chef de cellule à la DPPS, MINEPAT

M. Anthony Nnoko Ngwese, Chef de cellule, MINATD

Mme Ewoudou Nguea, Sous Directeur des Elections, MINATD

#### Communauté internationale

M. Steve Madicott, Haut Commissaire de Grande-Bretagne et M. Ross Matthews, 2e Secrétaire, Haut Commissariat de Grande-Bretagne

M. Clinton S. « Tad » Brown, Chef Adjoint, Section politique-économique, Ambassade des Etats-Unis

M. Claude Bochu, Conseiller, Section Politique, Information, Communication Délégation de la Commission européenne du Cameroun

S.E.M. Siméon Selby Ripinga, Haut Commissaire, Afrique du Sud

M. Simon Lucky MOEKETSI, Conseiller, Haut Commissariat d'Afrique du Sud

M. Jean-Marie Lavoie, Haut-commissaire, Canada

M. Sylvain Emery, Conseiller et Vice-Consul, Haut Commissariat du Canada

#### Société civile camerounaise

M. Blaise Hameni, Association Internationale des Jeunes Francophones

M. Bakoh Ngonglima, Association pour la Promotion des Droits de la Femme, des Jeunes et du Citoyen

MM. Eliezert Nguopetsuo, Jean Ngougni et Dieudonné Zognong, Fondation Humanus

M. Charlie Tchikanou, Ligue des Droits et Libertés

Mme Denise Ngatchou, Horizons Femmes

M. Gothor Essomba Essomba, MIDDHO

## Annexe 2 - Questionnaire utilisé pour colliger les informations

### Evaluation

#### A. Projet PNUD d'appui aux réformes électorales du Cameroun

#### B. Assistance électorale fournie par le système des Nations Unies (2004-2007)

1) Avez-vous été associé à l'établissement des objectifs et à l'élaboration des différents projets d'appui aux élections mis en place par le PNUD pour le cycle électoral 2004 - 2007 ?

Oui

Non

Si oui, vos observations ont-elles été prises en compte ?

Si non, auriez-vous souhaité être consulté ?

#### Partie 1 - Evaluation du Projet PNUD d'appui aux réformes électorales du Cameroun

2) Vos observations sur l'efficacité des structures de gestion et de pilotage du Projet UNOPS (agence d'exécution) :

Unité de gestion administrative et financière

*Autonomie de gestion, dotée d'outils performants*

Comité de pilotage (PNUD, UNOPS, MINADT, MINPLADAT, ONEL)

*Conduite d'ensemble du projet*

Comité de gestion (UNOPS, MINATD, PNUD)

*Suivi régulier et mise en œuvre du projet*

GAPE (MINATD, ONEL, Bailleurs)

*Cadre de concertation, approbation du plan des opérations et suivi stratégique*

3) Capacité de mobilisation du PNUD (ressources financières) :

*Rappel : Neuf rencontres de présentations et de plaidoyer*

4) Niveau de coordination exercé par le PNUD :

*Rappel : Circulation des informations par la transmission des documents des projets, rapports de rencontres, rapports d'études, rapports d'activités, plans chronogrammes, etc.*

5) Encadrement et suivi des activités de révision et de mise en place de la législation électorale :

*Rappel : Le PNUD a produit un document de réflexion sur la législation électorale et fait des propositions au MINADT*

6) Appui au processus d'informatisation des opérations électorales :

*Rappel : Il semble qu'entre 2005 et 2007, le PNUD a remis au MINADT pas moins de 15 rapports d'activités, 8 documents stratégiques ou méthodologiques et une dizaine de documents techniques pour faciliter la bonne tenue des opérations, dont le Schéma directeur de l'informatisation des opérations électorale. Le PNUD a procédé à l'informatisation du fichier des bureaux de vote, et présenté au MINADT d'un logiciel de traitement informatique de toutes les opérations*

7) Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des autorités électorales (formation, etc.) :

*Le PNUD a organisé des séminaires de renforcement des capacités de l'administration électorale,*

8) Appui aux activités de sensibilisation et d'éducation civique des différents acteurs du processus :

*Avec l'appui des bailleurs, le PNUD a .....*

## **Partie 2 - Impact de l'assistance électorale fournie par le système des Nations Unies fournie lors du dernier cycle électoral**

*Missions d'évaluation pré-électorale et de suivi, contribution des agences des Nations Unies au Cameroun, projet d'appui à l'élection présidentielle d'octobre 2004, projet d'appui aux réformes électorales du Cameroun, contribution financière du PNUD, etc.*

Sur l'amélioration de la transparence et de la crédibilité du processus :

Sur le renforcement des capacités institutionnelles, techniques et organisationnelles de l'administration électorale :

Sur la conscientisation des principaux acteurs par rapport à leurs rôles respectifs :

- a) Administration électorale
- b) Partis politiques
- c) Médias
- d) Electeurs

## **Partie 3 – Recommandations**

Dans la perspective de la mise en place de *ELECAM* et du cycle électoral 2008-2012, quelles sont vos recommandations pour une participation plus efficace du PNUD au renforcement du processus électoral du Cameroun ?

**Identification de l'interlocuteur** (veuillez préciser la structure et le niveau, central ou local, le cas échéant)

## Annexe 3 - Documents, bibliographie et autres matériels consultés

### ARTICLES VARIÉS

Elections sans suspense, Cameroun on line, 15 juillet 2007

Cameroun : l'opposition dénonce des fraudes massives, Jeune Afrique, 23 juillet 2007

Politics of Cameroon , Wikipedia, the free Encyclopedia, 20 août 2007

Interview avec M. Ntemfac A.N. Ofege, The Chronicle Newspaper, Août 2007

Elections 2007 au Cameroun: Les réserves des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, Quotidien Mutations, 20 août 2007

### DOCUMENTS TECHNIQUES ET RAPPORTS

Contribution du PNUD à la réflexion sur la réforme du cadre juridique électoral au Cameroun, Projet d'appui aux réformes électorales, mai 2005

EC Methodological Guide on Electoral Assistance, site [www.IDEA.org](http://www.IDEA.org)

Elections législatives et municipales 2007, Cadre juridique applicable (Recueil de textes), MINATD. Aucune date de production indiquée sur le document

Elections Standards Overview, IFES. Aucune date de production indiquée sur le document

Loi portant sur la Création ... d'Elections Cameroon (ELECAM), déc. 2006

Loi n°2006/009 du 29 décembre 2006, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi no 91/20 du 16 décembre 1991 fixant les conditions d'élection des députés à l'Assemblée nationale

Loi n°2006 du 29 décembre 2006 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°92/002 du 14 août 1992 fixant les conditions d'élection des conseillers municipaux

Monitoring Elections, A Critical Analysis (Preliminary draft), Horacio Boneo, mai 2004

Processus électoral du Cameroun, Contribution du PNUD, Synthèse documentaire 2003 - 2004

Prodoc, Appui aux Réformes électorales du Cameroun, PNUD, mai 2005

Rapport d'activités 2005, Appui aux réformes électorales 2005-2007. Aucune date de production indiquée sur le document

Rapport de mission de suivi/évaluation du déroulement du double scrutin législatif et municipal du 22 juillet 2007, Projet d'appui aux réformes électorales du Cameroun, 1<sup>er</sup> août 2007

Rapport d'exécution, Appui à la campagne nationale de sensibilisation et d'éducation civique des électeurs par le PNUD, l'ambassade des États-Unis et l'Ambassade des Pays-Bas du 26 mars au 25 mai 2007. Aucune date de production indiquée sur le document

Rapport du projet d'appui à l'organisation de l'élection présidentielle d'octobre 2004. Aucune date de production indiquée sur le document

Rapport général, Assistance du PNUD aux réformes électorales au Cameroun, 2005 - 2007, septembre 2007

Renforcement des capacités des membres et cadres de l'ONEL Termes de référence pour la Formation. Aucune date de production indiquée sur le document .

Schéma directeur de l'informatisation des Opérations électorales, Appui aux réformes électorales 2005-2007, MINTADT/PNUD/UNOPS, nov. 2005



#### Annexe 4 - Liste des abréviations

BRIDGE	Building Resources in Democracy, Governance and Elections
DAE	Division de l'Assistance technique électorale
DGEQ	Direction Générale des Élections du Québec
EDI	Electoral Democracy Index
FED	Fonds Européen de Développement
GAPE	Groupe d'Appui au Processus Electoral
GIS	Geographic Information System
IDEA	International Institute for Democracy and Electoral Assistance
IFES	International Foundation for Elections Systems
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINEPAT	Ministère de la Planification, de la Programmation, du Développement et de l'Aménagement du Territoire
NTIC	Nouvelles technologies d'information et de communication ONEL Observatoire National des Elections
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SIGCE	Système d'information et de gestion cartographique des élections
UE	Union Européenne
UNOPS	Office des Nations Unies pour les Projets et Services
WEC	Word Engineering Consulting